

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 5

**Résolutions adoptées à la 54^e séance
tenue le 13 septembre 2011 et le
26 septembre 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 octobre 2011

E-54-4.1 BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DE 58 365 \$ (AVANT TAXES) POUR L'AVENANT
NO 2 AU CONTRAT D'APPLIED ELECTRONIQUE LIMITÉE/PROJET 50712 –
LABORATOIRE CYBERJUSTICE-BENYEKHFLEF-PIDS

Le Comité exécutif autorise le vice-recteur aux finances et infrastructures, M. Éric Filteau, à signer pour et au nom de l'Université, l'avenant no 2 au contrat K-93530 accordé à Applied Électronique Limitée, lequel représente une dépense supplémentaire de 58 365,00 \$ (avant taxes), ce qui aura pour effet d'augmenter le montant dudit contrat à 192 716,00 \$ (avant taxes) (montant initial de 84,600 \$ + 49,751 \$ pour l'avenant no 1 et 58,365 \$ pour l'avenant no 2).

E-54-4.2 PROLONGATION DE BAIL UNESCO

Le Comité exécutif :

1. autorise la prolongation du bail entre l'Université, à titre de locateur, et l'Unesco, à titre de locataire, concernant le 7^e étage du pavillon 5255 Decelles, pour un terme de dix années, soit du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2021.
2. autorise, le vice-recteur aux finances et aux infrastructures, M. Éric Filteau, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer, pour et au nom de l'Université, une convention de prolongation de bail, après que celle-ci ait été visée par la Division des affaires juridiques de l'Université.

E-54-4.3 MODIFICATION À L'ENTENTE DE MARGE DE CRÉDIT AVEC FINANCEMENT
QUÉBEC POUR LE FINANCEMENT TEMPORAIRE DES PROJETS DE
L'INFRASTRUCTURE DU SAVOIR (PIDS)

Le Comité exécutif :

1. prend connaissance de la convention de marge de crédit et convention de prêt à long terme dans le cadre du programme d'infrastructure du savoir référant aux extraits des procès-verbaux de la 556^e séance du Conseil du 27 octobre 2009 et de la 561^e séance du 22 février 2010;
2. autorise, au nom du Conseil par délégation de pouvoir, la modification à l'entente de marge de crédit avec Financement Québec pour le financement temporaire des projets de l'infrastructure du savoir (PIDS), selon les dispositions des documents 2011-A-16/54^e/217.1 et 217.2 déposés aux archives de l'Université comportant les délibérations ci-dessous :

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 5

Résolutions adoptées à la 54^e séance
tenue le 13 septembre 2011 et le
26 septembre 2011

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 octobre 2011

E-54-4.4 PROGRAMME DES MARCHANDISES CONTRÔLÉES DU GOUVERNEMENT DU CANADA : RENOUELEMENT DE L'INSCRIPTION DE L'UDEM ET NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DÉSIGNÉS

Le Comité exécutif :

1. autorise le renouvellement de l'inscription de l'Université de Montréal au Programme des marchandises contrôlées du Canada;
2. renouvelle l'appui à la candidature de M. Robert Sing, coordonnateur de projets spéciaux au Bureau Recherche-Développement-Valorisation (BRDV), pour agir en tant que représentant désigné de l'Université de Montréal dans le cadre de ce programme;
3. appuie la candidature de Mme Lucie Dupuis, directrice de la Direction de la prévention et de la sécurité, pour agir en tant que représentante désignée de l'Université de Montréal dans le cadre de ce programme;
4. autorise le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, M. Joseph Hubert, et le secrétaire général, M. Alexandre Chabot, à signer la demande de renouvellement d'inscription auprès du Programme des marchandises contrôlées du Canada après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

E-54-4.5 CONTRAT DE COLLABORATION DE RECHERCHE ENTRE L'INSTITUT DE RECHERCHES SERVIER, LES LABORATOIRES SERVIER ET UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL POUR UN PROJET DE RECHERCHE INTITULÉ « MISE AU POINT DE MÉTHODOLOGIES DE SYNTHÈSE POUR PRODUIRE DES PLATEFORMES MOLÉCULAIRES POLYFONCTIONNELLES APPELÉES STRUCTURES PRIVILÉGIÉES CHIMIQUEMENT MODIFIÉES » IMPLIQUANT LE PROFESSEUR STEPHEN HANESSIAN DU DÉPARTEMENT DE CHIMIE (LE « CONTRAT »).

Le Comité exécutif :

1. approuve la conclusion du *Contrat de collaboration de recherche* à intervenir entre l'Université de Montréal, l'Institut de Recherches Servier et Les Laboratoires Servier dans le cadre de la réalisation du projet de recherche « *Mise au point de méthodologies de synthèse pour produire des plateformes moléculaires polyfonctionnelles appelées Structures privilégiées chimiquement modifiées* », selon les dispositions du document 2011-A-16/54^e/210 ;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 5

**Résolutions adoptées à la 54^e séance
tenue le 13 septembre 2011 et le
26 septembre 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 octobre 2011

2. autorise le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, monsieur Joseph Hubert, et le secrétaire général, monsieur Alexandre Chabot, à signer le *Contrat de collaboration de recherche*, après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques.

E-54-4.6 PROTOCOLES D'ACCORD RELATIVEMENT À LA CESSION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DE VENTE D'ÉQUIPEMENTS À LA SOCIÉTÉ 9248-8576 QUÉBEC INC.

Le Comité exécutif :

1. approuve le protocole d'accord à être exécuté entre 9248-8576 Québec Inc. et Génome Québec relativement à la vente des équipements et de la propriété intellectuelle, et auquel l'Université et le CHUM doivent intervenir et autorise le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, Joseph Hubert, à le signer après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques ;
2. approuve le protocole d'accord à être exécuté entre l'Université de Montréal et 9248-8576 Québec inc. relativement à la vente des équipements et auquel Génome Québec et le CHUM doivent intervenir, et autorise le secrétaire général, monsieur Alexandre Chabot, et le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, Joseph Hubert, à le signer après qu'il aura été visé par la Division des affaires juridiques ;
3. sous réserve de l'obtention des approbations requises de la Fondation Canadienne pour l'Innovation et du ministère de l'Éducation, du Loisirs et du Sport du Québec relativement à la vente des équipements par l'Université de Montréal à 9248-8576 Québec inc., approuve la convention d'hypothèque mobilière sans dépossession à exécuter entre l'Université de Montréal et 9248-8576 Québec inc. et autorise le vice-recteur à la recherche et aux relations internationales, Joseph Hubert, à la signer après qu'elle aura été visée par la Division des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 5

**Résolutions adoptées à la 54^e séance
tenue le 13 septembre 2011 et le
26 septembre 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 octobre 2011

E-54-5.0 NOMINATIONS DE REPRÉSENTANTS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL AUX
CONSEILS D'ADMINISTRATION DE CENTRES HOSPITALIERS - DÉLÉGATION
DE POUVOIR AU RECTEUR ET AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Comité exécutif autorise le recteur et le secrétaire général à désigner, en son nom par délégation de pouvoir, les représentants de l'Université de Montréal pour siéger au sein des Conseils d'administration de centres hospitaliers ou d'organismes affiliés.

E-54-5.1 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENTS DE NOMINATIONS DE
PROFESSEURS ET CHERCHEURS

Le Comité exécutif procède aux renouvellements et aux nominations des professeurs et chercheurs dont les noms paraissent au document 2011-A-16/54e/213 déposé aux archives.

E-54-5.2 NOMINATION D'ADMINISTRATEURS EXERÇANT LES FONCTIONS DE DOYEN,
DE VICE-DOYEN ET DE SECRÉTAIRE À LA FACULTÉ DE MUSIQUE

Le Comité exécutif nomme jusqu'à la nomination du doyen ou de la doyenne, et ce, pour deux mandats consécutifs ne dépassant pas six mois chacun, soit au plus tard jusqu'au 13 septembre 2012, les personnes dont les noms suivent :

- **Isabelle PANNETON** à titre d'administratrice exerçant les fonctions de *doyenne*;
- **Nathalie FERNANDO** à titre d'administratrice exerçant les fonctions de *vice-doyenne*;
- **Robert NORMANDEAU** à titre d'administrateur exerçant les fonctions de *vice-doyen*;
- **Lise DAOUST** à titre d'administratrice exerçant les fonctions de *secrétaire*.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 5

**Résolutions adoptées à la 54^e séance
tenue le 13 septembre 2011 et le
26 septembre 2011**

Date d'adoption du procès-verbal :
le 12 octobre 2011

E-54-5.3 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DE LA FAÉCUM AU COMITÉ
CONSULTATIF SUR LES ACHATS ET LES PLACEMENTS RESPONSABLES

Le Comité exécutif nomme **M. Yan BERTRAND**, représentant des étudiants de premier cycle ou de cycles supérieurs au Comité consultatif sur les achats et placements socialement responsables, selon les dispositions décrites au document 2011-A-16/54^e/209.1 déposé aux archives.

E-54-5.4 OCTROI DE GRADES

Le Comité exécutif décerne les grades supérieurs et de premier cycle conformément aux dates mentionnées et aux documents 2011-A-16/54^e/214 (série 1 à 17) déposés aux archives de l'Université.

E-54-10 PGI : MANDAT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Le Comité exécutif :

1. confie au Comité de vérification le mandat spécial de superviser la réalisation d'une opinion professionnelle en gouvernance pour le projet PGI qui réponde aux considérations énoncées, selon les dispositions du document 2011-A-16/54^e/221 déposé aux archives.
2. autorise un budget en deçà de 100 000 \$ pour la réalisation de cet audit.

Le secrétaire général,

Alexandre Chabot